

# ROC ÉCRINS

*Séjours montagne*

## WEEK-END RAQUETTES EN VALLÉE DE FREISSINIÈRES Du 11/12/21 au 12/12/21

Envie de découvrir la montagne en hiver loin des stations de ski ? Suivez le guide, c'est par ici que ça se passe...  
Ce séjour raquettes vous propose de partir à la découverte de la magnifique vallée de Freissinières pour s'immerger dans le grand blanc.

Le voluptueux manteau a tout recouvert, jusqu'aux arbres pleurant des larmes de glaces ; les paysages sont magnifiques et les empreintes d'animaux, à suivre... Une rencontre avec le loup n'est pas impossible !!!  
Un week-end grandeur nature version hivernale aux portes du Parc National des Ecrins.

- Niveau : Niveau Confirmé
  - Massif : Ecrins
  - 2 jours
  - 4 - 8 personnes (reste places)
  -
- Tarifs : à partir de 270,00 €

### Déroulement du séjour

#### JOUR 1 : SUR LES HAUTEURS D'UN VALLÉE TRÈS SAUVAGE

Dans un vallon sauvage, nous remontons un torrent étouffé par la neige jusqu'à une clairière où une chaleureuse cabane nous accueille. Thé chaud convivial pour une pause bien méritée. Nous irons ensuite nous perdre dans une forêt de mélèzes enchanteresse, animée par les chants des chouettes boréales. Nous ferons assurément nos traces dans ces espaces immenses pas du tout fréquentés.

Dénivelé : +/- 650 m.

#### JOUR 2 : MONTAGNE ET VILLAGE DE DORMILLOUSE

S'il est un village bien singulier au cœur du parc national des Écrins, nous l'appellerons Dormillouse ! Il n'est accessible, été comme hiver, qu'à pied. Au fin fond d'une vallée longue et étroite, froide et humide, soudain le paysage s'ouvre sur une île au-dessus de l'hiver. Nous nous enfoncerons dans le vallon de Chichin creusé par les puissants glaciers, sculptant les falaises d'où se jettent les torrents en cascades parfois figées par la glace. Nous surplomberons de multiples sommets de plus de 3000 m.

Dénivelée : +/- 570 m.

**Séparation** le dimanche en fin de journée en gare de l'Argentière les Ecrins.

**NB** : Le programme est donné à titre indicatif. Le guide reste seul juge du programme qu'il peut modifier à tout instant, pour des raisons de sécurité ou en fonction des conditions météorologiques, nivologique ou bien encore par rapport au niveau physique et technique des randonneurs. Les indications pour les temps de montée et d'étapes sont données à titre indicatif.

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> [roc.ecrins@gmail.com](mailto:roc.ecrins@gmail.com)

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 -  
Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET :  
979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

## Un pied devant l'autre...mais pas que !

Ce séjour est ouvert à toute personne prenant plaisir à randonner en raquette à neige en montagne, et ayant envie de s'évader hors des grands itinéraires, de découvrir des milieux variés et de vastes panoramas ainsi que d'enrichir ses connaissances naturalistes du milieu montagnard.

## Nombre de participants

8 participants maximum. **Ce séjour est soumis à un nombre minimal de 4 participants**, vous serez avisés au plus tard 48 heures avant le départ en cas d'annulation. Dans la mesure du possible une solution de remplacement vous sera proposée.

## Matériel à prévoir

### La tête

- lunettes de soleil protection classe 4
- un bonnet chaud
- une casquette
- crème solaire « écran total », un stick à lèvres

### Le corps

- un sac à dos montagne d'environ 35 litres
- des sous-vêtements chauds
- une polaire ou soft shell
- une veste chaude type gore tex protégeant contre la pluie, la neige et le froid

### Les mains

- deux paires de gants et de sous-gants et/ou de moufles

### Les jambes

- un pantalon adapté à la marche en montagne, il doit être déperlant et coupe vent, pas trop chaud (type pantalon de course en montagne).  
Pas de salopette ni de pantalon de ski (mal adaptés à la marche et trop chauds). Mieux vaut un collant sous un pantalon plus léger

### Les pieds

- des chaussures de randonnées adaptées à la marche en milieu hivernal. Elles doivent avoir une tige haute, être étanches dans la neige et suffisamment thermiques pour vous protéger du froid. Pas de chaussures type « après-ski »
- une paire de gêtres de bonne qualité et de bonnes chaussettes d'hiver

### Divers

- des contenants pouvant vous assurer environ 1,5 l d'eau ( ! les sacs à pipette ne sont pas adaptés)
- vivres de courses (barres céréales, fruits secs...)
- petit couteau
- appareil photo
- petite pharmacie adaptée à vos besoins personnels, contenant aussi de l'élastoplaste et des pansements double peau pour d'éventuelles ampoules.

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> [roc.ecrins@gmail.com](mailto:roc.ecrins@gmail.com)

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 - Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET : 979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

## COVID-19 : mesures exceptionnelles

### Adaptation et contraintes Covid :

Compte-tenu des mesures sanitaires édictées pour lutter contre la propagation du virus, des modifications sont susceptibles d'être apportées aux conditions d'hébergement et de restauration prévues au cours de nos séjours pour la saison 2022. Les séjours en itinérance sont ainsi susceptibles d'être transformé en séjour en étoile dans le cas où certains refuges seraient contraints de rester fermés. Dans ce cas, nous vous avertirons dès que possible des changements occasionnés.

### Annulation et Covid :

Si nous (ROC ECRINS) sommes contraints d'annuler un séjour du fait d'événements exceptionnels et inévitables qui empêcheraient le bon déroulement du séjour (confinement...), nous vous proposerons un avoir du montant des sommes que vous auriez versé, ou bien un remboursement des sommes payées, sans dédommagement supplémentaire (articles L.211-14 et R.211-10 du Code du tourisme) ;

Dans le cas d'une annulation de votre part d'une réservation sur un séjour dont le départ est maintenu, les retenues prévues par nos conditions de vente s'appliquent. Attention, les circonstances personnelles du voyageur (raison professionnelle, maladie...) ne permettent pas d'invoquer l'annulation sans frais au titre des circonstances dites « exceptionnelles et inévitables ».

## Encadrement

Vous serez encadrés par un Accompagnateur en montagne diplômé du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif d'Alpinisme. Il sera équipé suivant le massif, d'une radio VHF reliée au standard des secours, ou d'un téléphone satellitaire ou d'un téléphone cellulaire. Il aura également une trousse de premiers secours. Vous serez équipé de matériel de sécurité (DVA, pelle et sonde) et vous apprendrez à vous en servir au cours d'un petit exercice.

## Assurances

**Tout participant à un stage ROC ÉCRINS doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.**

En tant qu'organisateur de voyages nous possédons notre propre assurance responsabilité civile professionnelle. **Pour pouvoir participer à l'un de nos stages, il est impératif que vous soyez couvert** (frais de secours et de rapatriement) en cas d'incident ou d'accident survenant au cours de ce stage. Il vous appartient de bien vérifier les garanties proposées par votre contrat d'assurance personnel. Si vous ne possédez pas déjà une telle assurance, vous pouvez souscrire au contrat d'EUROP ASSISTANCE spécialement adapté à nos activités, lors de votre inscription. Le montant de l'assurance « ASSISTANCE » couvrant le rapatriement, les frais de secours et de recherche, représente 2,3% du prix du séjour. L'assurance « ANNULATION » couvrant l'annulation et la perte de bagages, représente 3,7 % du séjour.

Si vous achetez les deux assurances, vous serez également couvert en interruption de séjour. Attention, l'assurance annulation ne peut être souscrite que le jour de votre inscription.

## Hébergement

Vous serez hébergés en pension complète dans un **hôtel confortable** et calme en chambre double.

Repas à base de produit locaux et de saison. Cuisine traditionnelle.

Si vous souhaitez arriver la veille, nous pouvons vous réserver une nuit supplémentaire, option à préciser sur la fiche d'inscription.

Ces hébergements vous sont proposés sous réserve de disponibilité au moment des réservations.

## Transport et Bilan Carbone

Les transferts depuis le lieu de rendez-vous jusqu'au départ des randonnées seront assurés avec le véhicule ROC ÉCRINS. Si celui-ci n'est pas disponible, les transferts seront assurés par le guide avec son véhicule personnel. Pour celles et ceux venant en voiture nous pourrions être amenés à vous demander d'utiliser votre véhicule.

**NB : Prévoyez des équipements adaptés à votre véhicule (pneus neige ou chaînes à neige), obligatoires sur certains axes routiers utilisés lors de votre séjour.**

## Rendez-vous

Heure du rendez-vous:

8:30

le premier jour à **L'Argentière La-Bessée**, 05120, Hautes Alpes.

## Accès

Le Pays des Ecrins est très bien desservi.

- Liaison TGV, Paris-Turin. Descendre à Oulx puis navette ( [www.linkbus-alps.com](http://www.linkbus-alps.com) ) jusqu'à Briançon et l'Argentière.
- Liaison TGV, Paris-Valence ou Paris-Grenoble avec correspondances en bus ([www.vfd.fr](http://www.vfd.fr) -04 76 60 47 08)
- Trains de nuit depuis Paris et le grand Est. Renseignements : [www.sncf.fr](http://www.sncf.fr)
- Depuis Nice, Marseille ou Gap, lignes régulières en bus ([www.autocars-scal.fr](http://www.autocars-scal.fr) - 04 92 51 06 05)
- Ligne de bus "Neigeexpress" au départ de Paris - Marseille - Aix-en-Provence vers plusieurs stations de ski des Alpes Sud. (<http://www.neigeexpress.com> - 04 92 45 18 11)

Si vous souhaitez venir en voiture,

- Depuis le Nord , Autoroute A48 jusqu'à Grenoble, puis empruntez le Col du Lautaret (RN91) direction Briançon puis l'Argentière.
- Par l'Italie, Autoroute A43 de la Maurienne par le tunnel du Fréjus, puis col de Montgenèvre, direction Briançon.
- En venant du Sud, Autoroute A51 jusqu'à La Saulce, puis direction Briançon (RN 94). Vous entrez dans le Pays des Écrins dès La Roche de Rame.

## Prix

**tous les tarifs**

ROC ÉCRINS - 6 rue du Chlorate - Zone Les Sablonnières - 05 120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - .

Tél : 04 84 13 14 08 <https://www.roc-ecrins.com> [roc.ecrins@gmail.com](mailto:roc.ecrins@gmail.com)

ROC ÉCRINS ORGANISATION - Eurl au capital de 8 000€ - Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit-contrat n°4000718199/0 - Immatriculation ATOUT FRANCE : IM005230003 - R.C.P : HISCOX contrat n°HA RCP0399794 - Code APE 7912Z - RCS de GAP SIRET : 979 424 918 00014 - N°TVA intracommunautaire : FR42 979 424 918

nbe participants	Prix par personne
4	330,00 €
5	330,00 €
6	330,00 €
7	270,00 €
8	270,00 €

**Le prix comprend:**

- L'encadrement par un accompagnateur en montagne diplômé d'Etat
- L'hébergement et la réservation de l'hôtel, en pension complète (pique-nique le midi)
- La mise à disposition des raquettes de randonnée à neige

**Le prix ne comprend pas:**

- Le pique nique du premier jour
- Les frais à caractère personnel : boissons, apéro...
- **Les assurances** responsabilité civile, rapatriement et annulation
- **L'acheminement** jusqu'au lieu de rendez-vous et depuis le lieu de séparation.

De manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique « Le prix comprend ».

## Modalités d'inscription

Pour vous inscrire :

- remplissez le **formulaire de pré-inscription** en ligne
- Suite à la validation de votre inscription de notre part (places disponibles et validation par notre guide référent), vous recevrez par email **un contrat de réservation**. Il présente le détail de votre réservation ainsi que le calendrier et les modalités de règlement.
- A réception de ce contrat, vous disposez de 4 jours pour effectuer **le règlement de l'acompte d'un montant de 30%** suivant les modalités qui y figurent.
- **L'inscription définitive n'est prise en compte qu'à réception du paiement de l'acompte.**
- **Le solde est à régler 45 jours avant la date de départ**
- Dans le cas d'une inscription à moins de 45 jours du départ, le montant total de la réservation devra être réglé à réception du contrat de réservation suivant les modalités qui y figurent.